



HAL
open science

L'image des conseillers chez Tacite : un art de la dissimulation et de la manipulation

Régine Utard

► **To cite this version:**

Régine Utard. L'image des conseillers chez Tacite : un art de la dissimulation et de la manipulation. A. Queyrel & M.-R. Guelfucci (ed.). *Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité*, Supplément 17, DHA - Presses universitaires de Franche-Comté, 2017. hal-04008861

HAL Id: hal-04008861

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04008861v1>

Submitted on 28 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'image des conseillers chez Tacite :
un art de la dissimulation et de la manipulation**

Régine UTARD

Sorbonne-Université, Édition, Interprétation et Traduction des Textes Anciens
EDITTA, F-75005, Paris, France

Résumé :

Nombreux et variés sont les conseillers qui accompagnent de hauts personnages ou qui gravitent autour des empereurs. Tacite dans les *Histoires* et les *Annales* nous montre le rôle prépondérant qu'ils ont joué dans les prises de décision, surtout en temps de crise. Proches de ces personnages dont ils connaissent les forces et les faiblesses, les conseillers sont capables de déployer un art de la parole ainsi qu'une stratégie persuasive et manipulatrice, au point qu'ils exercent une forme de pouvoir non seulement sur l'empereur lui-même, mais aussi sur le cours des événements. Or, par-delà les actions et les mobiles psychologiques qui guident les conseillers, ce sont conjointement les traits propres aux empereurs que nous dévoile l'historien.

Mots clés : Tacite – conseillers - empereurs - discours - stratégie - persuasion - manipulation - dissimulation - portrait

**The image of the adviser in Tacitus:
an art of dissimulation and manipulation**

Summary :

The advisers who accompany high ranking people or who are drawn into the sphere of influence of the emperors are many and varied. In the *Histories* and the *Annals*, Tacitus shows us the preeminent role they have played in decision making, especially at times of crisis. As the advisers are close to those individuals whose strengths and weaknesses they know, they are able to deploy the art of speech as well as a persuasive and manipulative strategy: this results in the exercise of a form of power not only on the emperor himself but also on the course of events. Yet, beyond the actions and psychological motives which guide the advisers, the historian uncovers at the same time the emperor's own traits.

Keywords: Tacitus – advisers – emperors – speech – strategy – persuasion – manipulation – dissimulation - portraiture

L'image des conseillers chez Tacite : un art de la dissimulation et de la manipulation

Les historiens de l'Antiquité ont la plupart du temps accordé une place centrale aux personnages dans les événements qu'ils relataient. Car, dans la mesure où l'histoire est faite par les hommes en tant qu'individus, il est naturel que ce soient les comportements individuels et les motivations des personnages qui ont nourri la réflexion des historiens s'interrogeant sur les facteurs de la causalité historique¹.

Plus que ses prédécesseurs, et notamment Salluste qui fut un de ses modèles, Tacite insiste sur le rôle prépondérant de certains individus dans le déroulement des événements². Car, en même temps que les faits qu'il doit raconter en détail, Tacite « traite le moindre événement de façon à découvrir sous la contingence du fait brut une nécessité politique, psychologique ou morale »³, comme il l'expose dès le début des *Histoires* :

Ceterum antequam destinata componam, repetendum uidetur qualis status urbis, quae mens exercituum, quis habitus prouinciarum, quid in toto terrarum orbe ualidum, quid aegrum fuerit, ut non modo casus euentusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causaeque noscantur. (Hist., I, 4, 1)

« Cependant, avant d'aborder la tâche que je me suis fixée, je crois devoir rappeler quels étaient la situation de Rome, l'esprit des armées, l'attitude des provinces, ce qu'il y avait de sain, ce qu'il y avait de malade dans le monde entier, pour faire connaître non seulement les péripéties et l'issue des événements, qui sont le plus souvent fortuites, mais aussi leur enchaînement rationnel et leurs causes ».

L'historien se propose non seulement d'informer les lecteurs sur ce qui est arrivé, mais s'engage aussi à « déterminer les causes et les conséquences des événements par la recherche des mobiles humains et à apprécier les actes et les acteurs en fonction de la philosophie politique et de la morale »⁴.

On ne saurait s'étonner alors que ce soient précisément les portraits de personnages qui ont valu à Tacite sa solide réputation de moraliste et de psychologue. En effet, comme l'ont souligné de nombreux chercheurs dont P. Grimal⁵, « Tacite s'est attaché à pénétrer les mobiles qui ont déterminé la conduite des personnages qu'il évoque. Il rapporte leurs propos, il essaie de comprendre les sentiments éprouvés par les acteurs des drames qui se succèdent, de pénétrer les calculs tortueux » des personnages mis sur le devant de la scène.

¹ Galtier 2011, p. 19, définit ainsi l'Histoire antique comme « éthocentrique » : « Pour les Anciens, l'Histoire est faite par les individus plus que par les grands mécanismes sociaux-politiques ou économiques. Expliquer les faits historiques, c'est donc, dans une large mesure, s'interroger sur les motivations qui ont déterminé l'action de personnages politiques de premier plan. Il ne s'agit pas seulement de s'intéresser à l'humain en général, mais au comportement individuel, avec ce que cela implique de jugement moral ». Voir plus généralement p. 19 à 27. Consulter aussi Mambwini Kivuila-Kiaku 1997, p. 829-846 ; Grimal 1990, p. 13-14.

² Cela est d'autant plus vrai dans les *Histoires*, comme le souligne Grimal 1990, p. 312, que « c'était une nécessité imposée par les faits rapportés, où les drames étaient conduits par des meneurs de jeu. Galba avait voulu entrer en dissidence, c'était sa volonté qui avait déclenché ce qui était devenu le premier acte de la guerre civile. De même pour Othon et Vitellius. L'histoire de Rome, en 69 et 70, était celle de leurs ambitions ».

³ Aubrion 1985, p. 701-702.

⁴ Wuilleumier 1949, p. 65-66.

⁵ Grimal 1990, p. 311.

S'il est vrai que dans les *Annales* et dans les *Histoires*, l'historien latin s'est surtout attaché à broser le portrait des empereurs successifs, de Tibère à Néron et de Galba à Vespasien, à travers leurs actes, leurs discours et leurs comportements, il s'est intéressé aussi aux personnages de second plan et aux influences qui s'exerçaient sur les hauts personnages et les empereurs⁶. Parmi ces personnages influents se trouvent les conseillers. Dans une période où l'Empire devient de plus en plus autoritaire, où les mauvais penchants semblent l'emporter et où il est dangereux de marquer son opposition, les conseillers agissent à la fois au grand jour et dans l'ombre. Mais qui sont précisément ces conseillers ?

Les conseillers font partie de l'entourage ordinaire d'un haut personnage. Ce sont souvent des amis intimes, les *amici* ou les *proximi*, qui forment le « conseil des amis » qu'un particulier réunit avant de prendre une décision importante. Ainsi, dans le livre XVI des *Annales*, Thraséa, qui se sait condamné, rassemble ses amis et délibère avec eux sur la conduite à tenir (*inter proximos consultavit*) : de quelle façon va-t-il assumer sa mort⁷ ?

Tum Thrasea inter proximos consultavit, temptaretne defensionem an sperneret. Diversa consilia adferebantur. (Ann., XVI, 25, 1)

« Alors Thraséa, entouré de ses intimes, délibéra s'il tenterait ou dédaignerait de se défendre. Des avis opposés étaient présentés ».

De même, Pison qui, après la mort de Germanicus s'interroge sur l'opportunité de reprendre le gouvernement de Syrie, écoute tour à tour les avis opposés de son fils, Marcus Pison, et de Domitius Celer, un de ses amis intimes (*ex intima eius amicitia* en *Ann. II, 77, 1*).

Le conseiller peut être également un personnage influent et avisé, choisi pour cette raison comme membre d'un conseil privé. Lorsque Tibère au livre I des *Annales* envoie son fils Drusus en Pannonie pour calmer la sédition des légions, il lui adjoint les premiers de l'État (*cum primoribus ciuitatis*), ainsi que le préfet du prétoire Séjan, « pour servir de conseiller au jeune homme » (*rector iuueni*) et « pour brandir devant tous les risques et les récompenses » (*ceteris periculorum praemiorumque ostentator*) :

Haec audita quamquam abstrusum et tristissima quaeque maxime occultantem Tiberium perpulere ut Drusum filium cum primoribus ciuitatis duabusque praetoriis cohortibus mitteret, nullis satis certis mandatis, ex re consulturum. Et cohortes delecto milite supra solitum firmatae (...). Simul praetorii praefectus Aelius Seianus, collega Straboni patri suo datus, magna apud Tiberium auctoritate, rector iuueni et ceteris periculorum praemiorumque ostentator. (Ann., I, 24, 1-2)

« Instruit de ces événements, bien qu'il fût impénétrable et enclin à cacher surtout les mauvaises nouvelles, Tibère résolut d'envoyer son fils Drusus avec les premiers de l'État et deux cohortes prétoriennes, sans instructions bien précises, le laissant décider selon les circonstances (...). En même temps partit le préfet du prétoire Aelius Séjan, donné pour collègue à son père Strabo et tout-puissant auprès de Tibère, pour servir de conseiller au jeune homme et pour brandir devant tous les risques et les récompenses ».

Les conseillers forment ainsi la « cour » d'une personnalité politique⁸ et se retrouvent en particulier dans le *consilium principis*, le « conseil privé du prince ». Il convient de souligner l'importance capitale de ces conseils du prince, car c'est là que se décidait l'essentiel⁹. Dans

⁶ Cf. Galtier 2011, p. 22 ; Aubrion 1985, p. 348.

⁷ Cf. Aubrion 1985, p. 674-675.

⁸ Ses membres sont désignés par le nom de *comites*. Se reporter à Hellegouarc'h 1972, p. 56-60.

⁹ Cf. Courbaud 1918, p. 15.

ces conseils en effet, d'importantes décisions politiques sont débattues en présence de l'empereur. Ces décisions portent autant sur la politique extérieure que sur les affaires institutionnelles, qu'il s'agisse du sort à réserver au rebelle Mithridate du Bosphore, fait prisonnier (en *Ann.*, XII, 20), ou du droit d'accès pour les notables gaulois aux magistratures de l'État sous Claude (en *Ann.*, XI, 23, 1-2). Mais c'est surtout en matière de politique intérieure que Tacite montre le rôle influent des conseillers. Ils prennent part à toutes les décisions, même quand il s'agit du projet d'adoption du successeur de Galba :

Paucis post kalendas Ianuarias diebus, Pompei Propinqui procuratoris e Belgica litterae adferuntur, superioris Germaniae legiones rupta sacramenti reuerentia, imperatorem alium flagitare et senatui ac populo Romano arbitrium eligendi permittere, quo seditio mollius acciperetur. Maturauit ea res consilium Galbae iam pridem de adoptione secum et cum proximis agitantis. (Hist., I, 12, 1-2)

« Quelques jours après les calendes de janvier, par un rapport envoyé de Belgique, le procureur Pompeius Propinquus fait savoir que les légions de Germanie supérieure, au mépris de leur serment, réclament un autre empereur, tout en laissant au Sénat et au peuple romain la liberté de le choisir, pour que leur rébellion fût accueillie avec plus d'indulgence. Cette nouvelle fit mûrir un projet d'adoption que Galba méditait depuis longtemps en lui-même et avec son entourage ».

Ainsi, dans les *Histoires*, s'agissant du conseil que tint Othon à Bédriac « pour décider s'il ferait traîner la guerre ou s'il tenterait la fortune » (*Hist.*, II, 31, 2), la comparaison entre le récit de Plutarque (*Othon*, 8), où c'est Othon qui interroge ses conseillers, et celui de Tacite, où ce sont les conseillers qui prennent l'initiative de donner leur avis sur la conduite générale de la guerre, montre moins encore l'attitude passive d'Othon que le rôle néfaste des conseillers qui ont fait prévaloir la pire décision¹⁰.

Pour Tacite, le *consilium principis* est bien le lieu où réside le pouvoir réel du principat, comme il le souligne pour celui de Galba dont il a été question ci-dessus :

Potentia principatus diuisa in Titum Vinium consulem, Cornelium Laconem praetorii praefectum ; nec minor gratia Icelo, Galbae liberto, quem anulis donatum equestri nomine Marcianum uocitabant. (Hist., I, 13, 1)

« Le pouvoir réel du principat était partagé entre le consul Titus Vinius et le préfet du prétoire Cornelius Laco ; un affranchi de Galba, Icelus, ne jouissait pas d'un moindre crédit ; gratifié de l'anneau d'or, on l'appelait volontiers de son nom de chevalier, Marcianus ».

L'expression *potentia principatus*, mise en valeur par sa position en tête de phrase et renforcée par une allitération expressive en [p], souligne « l'aspect matériel de la puissance politique »¹¹, et donc le pouvoir réel, le pouvoir effectif¹².

Comme l'indique cette citation, au nombre des conseillers figurent très souvent aussi le préfet du prétoire et nous verrons effectivement l'influence et la puissance exercée successivement par Séjan, le plus connu d'entre eux, par Macron et Tigellin, mais aussi des

¹⁰ Cf. J. Hellegouarc'h, *Tacite, Histoires. Livres II & III*, Paris, CUF, 1989, p. 178-179, note 2 du chap. 32 et p. 180, note 6 du chap. 33. Voir également Aubrion 1985, p. 648 : « Les partisans de l'offensive, en voulant mettre le prince à l'abri, le déposèrent de son pouvoir de décision et le relèguent hors du champ de bataille alors que sa présence eût été le meilleur atout pour l'emporter ».

¹¹ Cf. Hellegouarc'h 1972, p. 241.

¹² J. Hellegouarc'h, *Tacite, Histoires. Livre I*, Paris, CUF, 1987, p. 121, note 1, souligne l'opposition entre ce pouvoir réel (*potentia*) et le prestige moral (*auctoritas*) qui s'attache au principat. Sur l'emploi du terme *potentia* chez Tacite, consulter notamment Cogitore 1991, p. 158-171.

affranchis dont Tacite dans les *Annales* dénonce à plusieurs reprises l'ascension sociale¹³ et le pouvoir¹⁴. En témoigne cette phrase remarquable par sa concision et sa clarté à propos de Narcisse, l'affranchi proche de Claude : *omnia liberto oboediebant* (*Ann.*, XI, 35, 1 : « Tout obéissait à l'affranchi »).

La présence de devins et d'astrologues dans l'entourage proche du prince est connue¹⁵, mais il est plus inattendu de les voir considérés comme des conseillers à part entière. Ainsi, Tacite nous apprend dans les *Histoires* que Vespasien s'était attaché officiellement un astrologue, nommé Séleucus, comme conseiller et devin :

Post Muciani orationem ceteri audentius circumstiterent, hortari, responsa uatum et siderum motus referre. Nec erat intactus tali superstitione, ut qui mox rerum dominus Seleucum quendam mathematicum rectorem et praescium palam habuerit. (*Hist.*, II, 78, 1)

« Après le discours de Mucien, les autres s'enhardissent à entourer Vespasien, à l'encourager, à lui rappeler les réponses des devins et les mouvements des astres. Or il n'était pas exempt d'une telle superstition, lui qui plus tard, devenu maître du monde, attacha officiellement à sa personne un astrologue nommé Seleucus, en qualité de conseiller et de devin ».

L'historien nous rapporte aussi, dans les *Annales* en VI, 21, que Tibère avait lui aussi l'habitude de consulter des astrologues sur telle ou telle affaire. Il en faisait venir dans sa maison de Capri par un chemin dérobé le long de la falaise. Ceux qui étaient soupçonnés d'imposture ou de charlatanisme étaient précipités au retour dans la mer située en-dessous. Or, l'empereur avait convoqué l'astrologue Thrasylle¹⁶, qui lui prédisait son retour à Rome et le pouvoir. Invité par Tibère à tirer son propre horoscope pour l'année et pour le jour même, Thrasylle constate avec effroi que sa vie est en grand danger. Convaincu de son talent et « prenant ses paroles pour un oracle », Tibère non seulement lui laisse la vie sauve, mais l'admet parmi ses amis intimes (*inter intimos amicorum tenet*) :

Tum, complexus eum, Tiberius praescium periculorum et incolumem fore gratatur, quaeque dixerat oracli uice accipiens, inter intimos amicorum tenet. (*Ann.*, VI, 21, 3)

« Alors Tibère, l'embrassant, le félicite d'avoir prévu les périls et d'en sortir indemne, et, prenant ses paroles pour un oracle, il l'admet parmi ses amis intimes ».

Enfin, l'importance du rôle des femmes qui entourent, conseillent et influencent le prince, est largement commenté par Tacite¹⁷. Certes, les femmes s'imposent dans le cours de l'Histoire et chacun a en tête le rôle joué par les personnages féminins chez Tite-Live¹⁸, de l'image de Clélie, héroïne symbolique, « supérieure aux Coclès et aux Mucius »¹⁹, à celle de Tanaquil, Tullia ou Tarpeia, modèles pervertis du personnage féminin, car poussées par l'ambition et l'intrigue.

Il n'en reste pas moins que Tacite se montre très critique à l'égard des femmes influentes²⁰. Pour lui, le mariage convenu entre Claude et Agrippine au début du livre XII des

¹³ Tacite, *Ann.*, III, 36, 1 ; XI, 38, 4 ; XIV, 39, 1-2 ; XV, 55, 1, etc.

¹⁴ Parmi les affranchis du palais les plus influents figurent notamment Icelus (*Hist.*, I, 13, 1), Calliste, Pallas et Narcisse (*Ann.*, XI, 29 ; XII, 1-2), ainsi que Polyclitus (*Ann.*, XIV, 39). Voir Aubrion 1985, p. 396-400.

¹⁵ Voir dans ce volume l'article d'A. Vigourt.

¹⁶ Voir Syme 1958, p. 525.

¹⁷ Voir notamment Milnor 2012, p. 467-473.

¹⁸ Consulter à ce sujet Bernard 2000, p. 214-222. Voir également dans ce volume l'article de F. Cailleux.

¹⁹ Tite-Live, II, 13, 8.

²⁰ Sur la question de la misogynie de Tacite, lire notamment Michel 1966, p. 154-157.

Annales introduisit une révolution (*uersa ex eo ciuitas*), car désormais « tout obéissait à une femme » :

Versa ex eo ciuitas, et cuncta feminae oboediebant, non per lasciuiam, ut Messalina, rebus Romanis inludenti. Adductum et quasi uirile seruitium; palam seueritas ac saepius superbia, nihil domi impudicum, nisi dominationi expedit. (*Ann.*, XII, 7, 3)

« Dès lors une révolution transforma la cité : tout obéissait à une femme, mais qui ne livrait pas à ses caprices, comme Messaline, les affaires de l'État romain. La bride était serrée, la servitude imposée comme par un homme ; elle avait en public un air sévère et assez souvent hautain, à son foyer des moeurs honnêtes, sauf pour les besoins de sa domination ».

À un livre d'intervalle, la même expression avec un ordre des mots identiques, est employé d'abord à propos de Narcisse (*omnia liberto oboediebant*), puis à l'égard d'Agrippine (*cuncta feminae oboediebant*), soulignant un même goût de la domination, comme le confirment les termes *seruitium et dominatio*. En outre, l'expression *quasi uirile* insiste sur l'énergie virile d'Agrippine²¹.

Sans être les personnages au centre des *Histoires* et des *Annales*, les conseillers occupent ainsi une place particulière. Bien plus : si l'on considère que chaque livre est le plus souvent dominé par un personnage ou par un thème majeur, conjointement aux empereurs ou importantes figures politiques qui marquent la plupart des livres, les conseillers se trouvent également mis en avant. Le livre IV des *Annales* est centré sur le personnage de Séjan et sur son ascension auprès de Tibère. Ce qui nous reste du livre XI nous montre les agissements de Messaline, épouse de Claude, et s'achève sur sa mort. La figure d'Agrippine domine l'ensemble du livre XII, tout comme le début du livre XIV est marqué par le récit de son meurtre. Comment expliquer alors l'influence exercée par ces personnages ?

Cette question s'intègre dans une réflexion plus générale de Tacite sur le destin et la liberté individuelle²², à partir de l'exemple de Marcus Lepidus qui sut ne pas déplaire au prince tout en faisant preuve de fermeté et de sagesse²³ :

Vnde dubitare cogor fato et sorte nascendi, ut cetera, ita principum inclinatio in hos, offensio in illos, an sit aliquid in nostris consiliis liceatque inter abruptam contumaciam et deforme obsequium pergere iter ambitione ac periculis uacuum. (*Ann.*, IV, 20, 3)

« Cela m'oblige à douter si, comme pour tout le reste, le destin et le hasard de la naissance procurent aux uns la faveur des princes, aux autres leur hostilité, ou si cela dépend en quelque mesure de notre savoir-faire et si l'on peut suivre, entre l'obstination rigide et la servilité honteuse, une route exempte à la fois de complaisance et de dangers ».

En ce qui concerne le conseiller, ce dernier se révèle être d'abord un fin psychologue. Il connaît bien le caractère du personnage qu'il côtoie régulièrement et dans l'intimité. Il sait ses forces et ses faiblesses. Ainsi en *Ann.* II, 57, 2-3, les amis de Germanicus, dont ils connaissent le caractère naturellement doux (*clementior*), le rendent capable sous leur influence de colère et de dissimulation face à Pison, son adversaire acharné.

Aussi l'historien s'attache-t-il à montrer les moyens déployés par les proches pour parvenir à leurs fins. Nous ne nous attarderons pas sur les intrigues, les manoeuvres, les complots, aussi nombreux que variés, conçus le plus souvent dans l'ombre et menés à l'aide

²¹ Se reporter à Aubrion 1985, p. 471-472, pour l'analyse de ce portrait composé.

²² Voir Ducos 1977, p. 206-209. Sur la question plus générale de la liberté dans les *Annales* et les *Histoires*, consulter notamment Morford 1991, p. 3420-3450, et plus récemment Cogitore 2011, p. 162-166.

²³ Cf. Syme 1958, p. 526.

de complices tout aussi intéressés. Chacun a en tête les manoeuvres de Séjan au livre IV des *Annales* ou celles d'Agrippine aux livres XII et XIII, dont la réalisation, étape par étape, jalonnent les années. Mieux encore : Tacite décrit avec tout autant de précision et de réalisme les procédés déployés par les femmes pour séduire ou intimider le prince. Les proches amis de Néron ne s'y trompent pas, quand ils constatent le revirement de sa mère Agrippine à son égard qui, pour l'éloigner de l'affranchie Acté dont il est tombé amoureux, passe de l'indignation et des reproches aux cajoleries et à un abaissement excessif. Ils le conjurent « de prendre garde aux pièges d'une femme, toujours implacable et alors, en plus, hypocrite » :

Quae mutatio neque Neronem fefellit, et proximi amicorum metuebant orabantque cauere insidias mulieris, semper atrocis, tum et falsae. (Ann. XIII, 13, 3)

« Ce revirement ne trompa pas Néron, et il inquiétait ses plus proches amis, qui le conjuraient de prendre garde aux pièges d'une femme, toujours implacable et alors, en plus, hypocrite ».

Particulièrement animées sont les scènes où Tacite décrit la conduite de Poppée, la maîtresse de Néron, ou celle d'Agrippine, sa mère. Car les procédés sont les mêmes. L'usage de la séduction leur est commun :

His atque talibus inritamentis non longa cunctatio interponitur ; sed, accepto aditu, Poppaea primum per blandimenta et artes ualescere, imparem cupidini se et forma Neronis captam simulans, mox, acri iam principis amore, ad superbiam uertens, si ultra unam alteramque noctem attineretur, nuptam esse se dictitans, nec posse matrimonium amittere, deuinctam Othoni per genus uitae, quod nemo adaequaret. (Ann. XIII, 46, 2)

« De telles incitations ne restent pas longtemps sans effet ; mais, admise au palais, Poppée emploie d'abord les caresses et les artifices pour s'imposer, feignant de ne pouvoir résister à sa passion et d'être conquise par la beauté de Néron ; puis, sentant l'amour du prince s'aviver, elle recourt à la fierté : s'il veut la retenir au-delà de deux nuits, elle se récrie qu'elle est mariée et qu'elle ne peut renoncer à cette union, étant enchaîné à Othon par un genre de vie où il n'a pas d'égal ».

Absents des livres I à VI des *Annales*, les termes *blanditiae* et *blandimentum* apparaissent dans les livres XIII à XVI, respectivement deux et quatre fois. En outre, l'emploi de l'infinitif de narration *ualescere* dans notre exemple, qui révèle une certaine intensité dans le récit, souligne avec force l'influence grandissante de Poppée. Les différents ressorts de sa stratégie de séduction sont mis en valeur par la juxtaposition des participes présents dans la même phrase. Elle repose avant tout sur une attitude, la feinte (*simulans*), sur un état d'esprit, l'orgueil (*ad superbium uertens*) et sur des paroles qui ont d'autant plus de poids qu'elles sont répétées (*dictitans*). Car moins encore que les gestes et l'attitude, ce sont les paroles de Poppée qui ont le plus de pouvoir sur le prince. Tacite les restitue sous la forme de discours indirects particulièrement expressifs.

Citons cet autre exemple, au début du livre XIV, lorsque Poppée, « désespérant d'obtenir le mariage pour elle et la répudiation d'Octavie tant que vivrait Agrippine, se lance dans des récriminations et des reproches contre le prince » :

Gaio Vipstano, [C.] Fonteio consulibus, diu meditatatum scelus non ultra Nero distulit, uetustate imperii coalita audacia et flagrantior in dies amore Poppaeae, quae sibi matrimonium et discidium Octaviae incolumi Agrippina haud sperans, crebris criminationibus, aliquando per facetias incusare principem et pupillum uocare, qui, iussis alienis obnoxius, non modo imperii, sed libertatis etiam indigeret. Cur enim differri nuptias suas ? Formam scilicet displicere et triumphales auos, an fecunditatem et uerum animum ? Timeri ne uxor saltem iniurias patrum, iram populi aduersus superbiam auaritiamque matris aperiat ! Quod si nurum Agrippina non nisi filio infestam ferre posset, redde[re]tur ipsa Othonis coniugio ; ituram quoque terrarum,

ubi audiret potius contumelias imperatoris quam uiseret periculis eius immixta. Haec atque talia, lacrimis et arte adulterae penetrantia, nemo prohibebat, cupientibus cunctis infringi potentiam matris et credente nullo usque ad caedem eius duratura filii odia. (Ann. XIV, 1-2)

« Sous le consulat de Gaius Vipstanus et de C. Fonteius, Néron ne différa pas davantage le crime qu'il méditait depuis longtemps, car il avait, par une longue possession de l'empire, affermi son audace et il brûlait d'une passion chaque jour plus ardente pour Poppée, qui, désespérant d'obtenir le mariage pour elle et la répudiation d'Octavie tant que vivrait Agrippine, ne cessait de lancer des récriminations et des reproches, parfois facétieux, contre le prince, en le traitant de pupille, soumis aux volontés d'autrui et frustré non seulement de l'empire, mais même de la liberté. Pourquoi, en effet, différer leurs noces ? Sa beauté déplaisait apparemment, ainsi que les triomphes de ses aïeux, ou encore sa fécondité et la sincérité de ses sentiments ? On craignait que, devenue son épouse, elle du moins ne révélât les humiliations du sénat et la colère du peuple contre l'orgueil et la cupidité d'une mère ! Si Agrippine ne pouvait souffrir pour bru qu'une ennemie de son fils, qu'on la rende, elle, à Othon, auquel elle était unie ; elle irait aux extrémités du monde, où elle aimerait mieux apprendre les outrages faits à l'empereur que les regarder, mêlée à ses périls. Ces propos et d'autres semblables, que les pleurs et l'habileté d'une amante adultère rendaient insinuants, ne trouvaient personne pour les réprimer, car tous désiraient qu'on brisât la puissance d'une telle mère et nul ne croyait que la haine d'un fils dût aller jusqu'au meurtre ».

Là encore, Tacite introduit le discours par la juxtaposition de deux infinitifs de narration (*incusare / uocare*), qui instaurent une dramatisation de la scène. Quant à l'efficacité du discours, elle repose tout d'abord sur une montée de l'émotion, provoquée par le cumul de deux interrogations rhétoriques dès le début du discours. Poppée presse Néron de ses questions en y répondant elle-même. Ces phrases interrogatives sont destinées à faire réagir. Comme nous l'avons montré dans d'autres travaux²⁴, elles relèvent du *mouere* et se prêtent à tous les effets spéciaux de l'émotion vraie ou feinte. De surcroît, cette montée de l'émotion culmine sur une infinitive-exclamative, qui met en avant l'opposition entre les humiliations du sénat (*iniurias patrum*) et la colère du peuple (*iram populi*) d'une part, et l'orgueil et la cupidité d'Agrippine d'autre part. Ensuite, l'intonation affective du discours est renforcée par la présence de particules affectives *enim, scilicet et saltem*²⁵. Ces deux dernières révèlent toute l'amertume et l'ironie des propos de l'affranchie, comme le recours à un *an* de persiflage, destiné à piquer au vif l'empereur. Enfin, le discours s'achève sur un ton injonctif. Malgré la structure conditionnelle, le subjonctif d'ordre *redderetur* pose en effet un ultimatum : « Si Agrippine ne pouvait souffrir pour bru qu'une ennemie de son fils, qu'on la rende, elle, à Othon, son mari ». La dernière phrase, qui fait intervenir une structure comparative (*potius quam*)²⁶, donne par son aspect tranché la mesure de l'autorité dont fait preuve l'affranchie. Au total, Tacite nous montre les ressorts de l'influence exercée par Poppée sur Néron, reposant à la fois sur une stratégie de séduction, une force de caractère et une volonté affirmée, que « les pleurs et l'habileté » (*lacrimis et arte*) rendent plus insinuants.

Si les moyens déployés par les conseillers sont aisément identifiables, on peut néanmoins s'interroger sur les raisons d'une telle influence. On se situe ainsi au cœur de ce qui fonde la causalité historique de Tacite qui, en même temps que la recherche des faits essentiels, entreprend de les expliquer et de les analyser. Car, en choisissant d'écrire l'histoire, Tacite ne fait que « poursuivre l'objectif déjà annoncé au début du *Dialogue des orateurs*, à

²⁴ Consulter notamment Utard 2004, p. 239-241. Voir également Dangel 1991, p. 2468-2470 ; Dangel 1988, p. 47-48.

²⁵ Se reporter à Dangel 1994, p. 217-218.

²⁶ Sur la nature des phrases comparatives dans les discours directs et indirects, consulter Dangel 1991, p. 2470-2478 ; Dangel 1988, p. 48-49 ; Utard 2004, p. 242-245.

savoir : rechercher les causes des événements, les analyser afin de les rendre compréhensibles »²⁷.

Dans les *Annales* et les *Histoires*, le conseiller est souvent celui qui pousse un personnage à agir. Chacun des prétendants à l'Empire durant la terrible année 69 se voit stimulé par son entourage proche à prendre le pouvoir. Ainsi, en *Hist.* I, 22, les proches d'Othon le poussent au coup d'état. En *Hist.* I, 52, Vitellius est incité par Fabius Valens à entreprendre la conquête du pouvoir²⁸, de même que Vespasien en *Hist.* II, 76 et 77 y est vivement encouragée par Mucien :

His pauoribus nutantem et alii legati amicique firmabant et Mucianus, post multos secretosque sermones iam et coram ita locutus (...). (Hist. II, 76, 1)

« Ces craintes le faisaient hésiter ; ses légats et ses amis l'encourageaient, en particulier Mucien qui, après beaucoup d'entretiens privés, finit par lui parler publiquement en ces termes ».

Ces exhortations sont développées sous la forme de *suasores*²⁹, où « il s'agit d'obtenir qu'un personnage hésitant prenne confiance en lui et se détermine à agir pour conquérir ou retenir le pouvoir »³⁰. Le conseiller occupe donc une fonction dramatique. Il fait progresser l'action, car son intervention est toujours suivie d'effets immédiats. Au début du livre XII des *Annales*, Tacite se plaît à décrire les intrigues de cour autour de l'empereur Claude, incapable de choisir une épouse après la mort de Messaline :

Caede Messalinae conuulsa principis domus, orto apud libertos certamine, quis deligeret uxorem Claudio, caelibis uitae intoleranti et coniugum imperiis obnoxio. (Ann., XII, 1, 1)

« Le meurtre de Messaline bouleversa la maison du prince, en provoquant une rivalité entre les affranchis, à qui choisirait une épouse pour Claude, incapable de supporter le célibat et soumis à la domination conjugale ».

Les affranchis influents de Claude, ici au nombre de trois, Narcisse, Calliste et Pallas, ont tout l'air de maquignons rivalisant de persuasion auprès de l'empereur indécis³¹ :

Ipse, huc modo, modo illuc, ut quemque suadentium audierat, promptus, discordantes in consilium uocat ac promere sententiam et adicere rationes iubet. (Ann., XII, 1, 2)

« Le prince penchait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant ce que chacun des conseillers lui avait dit ; devant leur désaccord, il les convoque en conseil et leur enjoint d'exposer leur avis en le motivant ».

À l'issue de ce conseil, qui est une parodie d'un *consilium principis*,³² c'est l'avis de Pallas qui l'emporte, si bien que l'anecdote renforce l'idée que « Claude est manipulé par ses proches et que ce ne sont pas tant ses opinions qui comptent que celles de ses femmes ou de ses affranchis »³³.

Mais, dans sa recherche des causes, Tacite s'est attaché aussi à dévoiler les ressorts cachés des comportements, les motifs secrets des actions et des hommes. C'est pourquoi,

²⁷ Mambwini Kivuila-Kiaku 1997, p. 835.

²⁸ Voir Utard 2002, p. 59-60.

²⁹ Autres exemples en *Hist.* III, 64 et 66 ; *Ann.*, XV, 59, 1-3.

³⁰ Aubrion 1985, p. 585.

³¹ Cf. Robin 1973, p. 752-754.

³² Cf. Syme 1958, p. 539 ; Aubrion 1985, p. 347.

³³ Devillers 2003, p. 151.

l'historien privilégie l'analyse psychologique à laquelle n'échappe aucune classe de la société. À ce titre, Tacite insiste très souvent sur le rôle néfaste des mauvais conseillers³⁴.

Ainsi, plus un conseiller est proche d'un haut personnage, plus il semble y avoir un processus d'identification et de réflexivité³⁵. Cela est d'autant plus vrai pour les empereurs. Le conseiller est très souvent le miroir du prince qui, reconnaissant dans son conseiller ses propres turpitudes, l'élève à son rang et lui fait totalement confiance. Si l'on examine en effet les mobiles psychologiques, les comportements et les actions des conseillers, ceux-ci reproduisent le plus souvent les caractéristiques propres aux empereurs. Ces caractéristiques, qui sont autant de traits topiques du tyran, s'articulent la plupart du temps en binômes.

Au premier rang de ces traits topiques figurent la dissimulation et le mensonge. Sur ce point, dans l'ensemble des *Histoires* et des *Annales*, aucun personnage n'atteint un tel degré de maîtrise que Tibère et Séjan ou bien Néron et Agrippine. Comme Tibère, que Tacite juge constamment hypocrite³⁶ parce qu'il a fait de la dissimulation un moyen de gouvernement, Séjan, dans le portrait qui ouvre le livre IV des *Annales*, est présenté par Tacite comme habile à masquer son caractère, ses sentiments et sa pensée (*sui obtegens*). C'est ce que traduisent aussi les oppositions *sui obtegens / in alios criminator* (« dissimulant sa pensée et calomniateur d'autrui ») ainsi que *palam / intus* (*palam compositus pudor, intus summa apiscendi libido* : « il cachait sous une apparente réserve, au fond de lui-même, la passion des grandeurs ») :

Corpus illi laborum tolerans, animus audax ; sui obtegens, in alios criminator ; iuxta adulatio et superbia ; palam compositus pudor, intus summa apiscendi libido, eiusque causa modo largitio et luxus, saepius industria ac uigilantia, haud minus noxiae quotiens parando regno finguntur. (Ann., IV, 1, 3)

« Son corps était endurant à la fatigue, son âme hardie ; dissimulant sa pensée et calomniateur d'autrui, joignant l'adulation à la morgue, il cachait sous une apparente réserve, au fond de lui-même, la passion des grandeurs, pratiquant pour y parvenir tantôt la largesse et le faste, plus souvent l'activité et la vigilance, non moins pernicieuses quand elles servent de masque au désir de régner ».

Ce sont ensuite une même ambition du pouvoir et une même peur de le perdre qui habitent le conseiller et l'empereur. À l'image de tous les empereurs avides du pouvoir,

³⁴ Cf. *Hist.*, II, 84, 2 (*prauis magistris*) ; III, 56, 3 ; IV, 68, 3 (*prauis impulsoribus*), etc.

³⁵ Voir Galtier 2011, p. 196-200.

³⁶ Son hypocrisie apparaît parfois distinctement : *Magno ea fletu et mox precatationibus faustis audita; ac, si modum orationi posuisset, misericordia sui gloriaque animos audientium impleuerat: ad uana et totiens inrisa reuolutus, de reddenda re publica utque consules seu quis alius regimen susciperent, uero quoque et honesto fidem dempsit* (*Ann.*, IV, 9, 1) : « Bien des larmes, puis des vœux de bonheur accueillirent ces paroles ; et, s'il eût borné là son discours, il laissait dans l'auditoire tous les cœurs emplis de compassion et pénétrés de sa gloire ; mais, en reprenant le propos vain et tant de fois tourné en dérision de rétablir le régime républicain et de confier le gouvernement aux consuls ou à quelque autre, il discrédita même ce qu'il pouvait avoir dit de sincère et de généreux ». Son hypocrisie ne le quittera jamais, pas même à la fin de sa vie : *Iam Tiberium corpus, iam uires, nondum dissimulatio deserebat: idem animi rigor; sermone ac uultu intentus, quaesita interdum comitate, quamuis manifestam defectionem tegebat* (*Ann.*, VI, 50, 1) : « Déjà son corps, déjà ses forces abandonnaient Tibère, mais pas encore la dissimulation : il gardait la même inflexibilité ; toujours attentif à ses paroles et à son expression, affectant parfois l'amabilité, il cherchait à cacher sa défaillance, pourtant manifeste ». Cf. Syme 1958, p. 429 : « Tiberius Caesar cherished *dissimulatio* as his favourite virtue : he was annoyed if it were seen through. In his last hours, when bodily strength begins to collapse and life wanes, the Emperor's power of dissembling endures to the end ». Voir plus généralement p. 420-434. Consulter aussi Utard 2013, p. 235-239 ; Delpeyroux 2007, p. 315-327 ; Dangel 1991, p. 2480-2485 ; Grimal 1990, p. 329 ; Michel 1966, p. 139.

Mucien, en l'absence de Vespasien, arrive à Rome comme s'il était l'empereur lui-même et se conduit comme tel³⁷ :

Tali rerum statu, cum discordia inter patres, ira apud uictos, nulla in uictoribus auctoritas, non leges, non princeps in ciuitate essent, Mucianus Urbem ingressus cuncta simul in se traxit. Fracta Primi Antonii Varique Aarii potentia, male dissimulata in eos Muciani iracundia, quamuis uoltu tegetetur. Sed ciuitas rimandis offensis sagax uerterat se transtuleratque : ille unus ambiri, coli. Nec deerat ipse, stipatus armatis domos hortosque permutans, apparatu, incessu, excubiis uim principis amplecti, nomen remittere. (Hist., IV, 11, 1)

« Dans une telle conjoncture, quand la discorde régnait entre les sénateurs, la colère chez les vaincus, quand il n'y avait pas d'autorité chez les vainqueurs, pas de loi, pas de prince dans la cité, Mucien, à son entrée dans Rome, attira tout à lui. La puissance de Primus Antonius et de Varrus Arrius fut brisée par le ressentiment de Mucien à leur égard, mal déguisé, quoique son visage le dissimulât. Mais Rome, grâce à son flair pour dépister les disgrâces, avait eu vite fait de tourner casaque et de prendre parti pour Mucien : c'était à lui seul qu'on faisait sa cour, lui seul qu'on cultivait. Et lui, de son côté, avec son escorte armée, changeant sans cesse de résidence et de jardins, par son train de maison, par son équipage, par les gardes qui veillaient à sa porte, il s'appropriait le pouvoir d'un prince, sans prétendre au titre ».

Aussi n'est-il pas étonnant que la jalousie et la vengeance, entachées de crimes et de cruauté³⁸, constituent les ressorts qui poussent le conseiller et l'empereur à passer à l'acte. La jalousie d'Agrippine qui, pour obtenir le pouvoir et le garder, n'a reculé ni devant l'inceste³⁹ ni devant aucun crime⁴⁰, — dont l'assassinat de son oncle devenu son mari —, fut elle-même supplantée par la jalousie de Poppée. Celle-ci en effet mit toute son énergie à écarter ses rivales, notamment Octavie qu'elle a fait répudier par Néron, en répandant de fausses accusations (*Ann.*, XIV, 60, 2 et *Ann.*, XIV, 62-63), puis en la faisant enfermer et assassinée dans l'île de Pandateria (*Ann.*, XIV, 63-64). C'est elle aussi qui poussa Néron à tuer sa propre mère. Mais l'analyse de Tacite ne s'arrête pas là. Car en donnant l'empire à son fils par un crime, Agrippine fit de lui un criminel, qui ne mettra pas longtemps à commettre les mêmes forfaits : meurtre des enfants de Claude, Britannicus et Octavie qui était aussi sa femme, puis matricide.

³⁷ Cf. Grimal 1990, p. 244-249.

³⁸ Ducos 2006, p. 395-415, a bien montré comment Tacite s'attache à décrire les manifestations de la cruauté lorsqu'elle est liée au pouvoir : « [La cruauté] constitue [en effet] un trait de caractère propre à certains empereurs, comme Tibère ou Néron, ou s'étend à leur entourage avec Séjan, Macron ou Tigellin ; elle atteint les impératrices elles-mêmes : Messaline, Agrippine ou encore Poppée » (p. 395). D'autre part, « l'historien expose également l'évolution qui part des passions, colère ou peur, pour aboutir à cet excès qu'est la cruauté ; elle apparaît alors comme une tentation à laquelle sont exposés tous ceux qui cèdent à leurs passions et ont le pouvoir de les satisfaire » (p. 415).

³⁹ Cf. (*Ann.* XIV, 2, 1) : *Tradit Cluuius ardore retinendae Agrippinam potentiae eo usque prouectam ut, medio diei, cum id temporis Nero per uinum et epulas incalesceret, offerret se saepius temulento, comptam in incesto paratam ; iamque lasciua oscula et praenuntias flagitii blanditias adnotantibus proximis, Senecam contra muliebres inlecebras subsidium a femina petiuisse, immisamque Acten libertam, quae, simul suo periculo et infamia Neronis anxia, deferret peruulgatum esse incestum, gloriante matre, nec toleraturos milites profani principis imperium* : « Cluuius rapporte que, dans son ardeur à maintenir sa puissance, Agrippine en vint au point que, au milieu du jour, au moment où Néron s'échauffait sous l'effet du vin et de la bonne chère, elle s'offrit plusieurs fois au jeune homme en état d'ivresse, toute parée et prête à l'inceste ; et déjà des baisers lascifs et des caresses préluant au scandale attirèrent l'attention de l'entourage, lorsque Sénèque rechercha, contre les séductions d'une femme, le secours d'une autre femme, et dépêcha l'affranchie Acté, qui, anxieuse à la fois pour elle-même et pour la réputation de Néron, devait l'avertir que le bruit de l'inceste s'était répandu, que sa mère s'en glorifiait et que les soldats ne supporteraient pas le pouvoir d'un prince sacrilège ».

⁴⁰ Elle fit inculper puis tuer sa rivale Lollia Paulina (*Ann.*, XII, 22), ainsi que Domitia Lepida (*Ann.*, XII, 64, 2 – 65,1).

En réalité, depuis le temps de Julia, la fille d'Auguste, et d'Agrippine l'Ancienne, on observe une succession de crimes effroyables au sein même de la famille régnante « parce que chaque empereur craignait qu'un autre descendant d'Auguste n'invoquât cette parenté pour prendre la succession, peut-être avec trop de hâte »⁴¹.

Enfin, l'absence de sens moral et le dérèglement des passions que le conseiller favorise et entretient chez l'empereur renforcent leurs intérêts respectifs. On connaît l'importance accordée à la caractérisation morale dans les portraits de personnages que peint Tacite. Car l'action des hommes découle de leurs *mores*, leurs « mœurs » toujours bons ou mauvais⁴². On ne peut manquer de mettre en parallèle les portraits que Tacite établit de Tibère et de Séjan, qu'une même dépravation unit. En effet, dans le portrait de Tibère en *Annales* I, 4, l'historien évoque les années que Tibère avait passées à Rhodes de 6 à 2 avant J.-C., « dans un exil déguisé en retraite, [où] il n'avait ruminé que colère, dissimulation et débauches secrètes » :

Hunc et prima ab infantia eductum in domo regnatrice ; congestos iuueni consulatus, triumphos ; ne iis quidem annis quibus Rhodi specie secessus exulem egerit aliquid quam iram et simulationem et secretas lubidines meditatum. (Ann. I, 4, 4)

« Il avait été dès l'enfance élevé dans une maison régnante, avait été chargé dans sa jeunesse de consulats et de triomphes, et, pendant les années mêmes qu'il avait passées à Rhodes dans un exil déguisé en retraite, il n'avait ruminé que colère, dissimulation et débauches secrètes ».

Quant à Séjan, son portrait au début du livre IV des *Annales*, mentionne qu'« il s'attacha dans sa prime jeunesse à C. César, petit-fils d'Auguste, non sans encourir la réputation d'avoir vendu ses faveurs au riche et prodigue Apicius :

Genitus Vulsiniis patre Seio Strabone, equite Romano, et prima iuuenta C. Caesarem, diui Augusti nepotem, sectatus, non sine rumore Apicio diuiti et prodigo stuprum ueno dedisse, mox Tiberium uariis artibus deuinxit, (...). (Ann. IV, 1, 2)

« Né à Volsinies, fils du chevalier romain Seius Strabo, il s'attacha dans sa prime jeunesse à C. César, petit-fils d'Auguste, non sans encourir la réputation d'avoir vendu ses faveurs au riche et prodigue Apicius ; puis, par divers procédés, il enchaîna Tibère, (...) ».

C'est ensuite sous l'impulsion de Séjan que Tibère décide de vivre loin de Rome, se rendant d'abord en Campanie⁴³, puis se retirant sur l'île de Capri⁴⁴, où il « se livrait à des débauches secrètes et à une oisiveté malfaisante » :

Sed tum Tiberius duodecim uillarum nominibus et molibus insederat, quanto intentus olim publicas ad curas, tanto occultiores in luxus et malum otium resolutus. (Ann. IV, 67, 3)

« Mais alors Tibère avait pris douze villas pour résidence, avec leurs noms et leurs murs, et, autant il était jadis attentif aux affaires publiques, autant il se livrait à des débauches secrètes et à une oisiveté malfaisante ».

Dans la notice nécrologique de Tibère, sur laquelle s'achève le livre VI, l'historien psychologue distingue cinq étapes dans l'évolution du personnage⁴⁵, correspondant à la disparition successive de différentes barrières psychologiques, qui finissent par mettre au jour

⁴¹ Michel 1966, p. 165. Le rapprochement avec la tragédie est manifeste : l'Empire vit encore la tragédie des Atrides ou d'Œdipe, et la question du destin et de la volonté des dieux est soulevée. Sur ces points, voir Michel 1966, p. 163-170.

⁴² Cf. Cizek 1995, p. 230-237.

⁴³ (*Ann. IV, 57*).

⁴⁴ (*Ann. IV, 67*).

⁴⁵ Cf. Lossau 1992, p. 37-42.

les tendances profondes de l'empereur. Ces étapes sont clairement marquées par l'emploi de conjonctions temporelles (*quoad, donec, dum, postquam*) et un ablatif absolu (*incolumi matre*) :

Morum quoque tempora illi diuersa : egregium uita famaue quoad priuatus uel in imperiis sub Augusto fuit ; occultum ac subdolum fingendis uirtutibus, donec Germanicus ac Drusus superfuere ; idem inter bona malaque mixtus incolumi matre ; instabilis saeuitia, sed obtectis libidinibus, dum Seianum dilexit timuitue ; postremo in scelera simul ac dedecora prorupit, postquam, remoto pudore et metu, suo tantum ingenio utebatur. (Ann. VI, 51, 3)

« Son caractère subit aussi des variations avec le temps : admirable dans sa vie et sa réputation tant qu'il fut un homme privé ou exerça des commandements sous Auguste, hypocrite et adroit à feindre la vertu tant que vécut Germanicus et Drusus, mêlé de bien et de mal jusqu'à la mort de sa mère, détestable par sa cruauté mais cachant ses débauches tant qu'il aima ou craignit Séjan, il finit par se précipiter à la fois dans le crime et l'ignominie lorsque, ayant banni la honte et la crainte, il ne suivait plus que le penchant de sa nature ».

D'après cette notice nécrologique, il apparaît que Tibère concentre tous les traits topiques du tyran qu'il partage avec Séjan, son plus proche conseiller. La même analyse peut être menée pour d'autres empereurs, notamment Néron⁴⁶, même si le cadre de cet article ne nous permet pas de le développer.

Il est manifeste, à ce stade de notre réflexion, que l'attitude tout autant que l'importance prise par les conseillers chez Tacite s'explique en partie par le caractère faible ou déviant des hauts personnages. Pour autant, la position de conseiller est au centre de schémas conflictuels, marqués par des luttes d'influence. Car chaque conseiller essaie moins encore de se placer au plus près des hauts personnages que de gagner sa confiance pour exercer un pouvoir. C'est le cas de Narcisse et d'Agrippine qu'oppose une lutte ouverte qui explose au moindre incident. Ainsi, au livre XII des *Annales*, lors de l'inauguration par Claude du canal reliant le lac Fucin et le Liris, au cours de laquelle le banquet fut interrompu par l'arrivée soudaine de la masse des eaux, suscitant alors une panique générale, Agrippine accuse Narcisse, qui lui-même riposte⁴⁷ :

Simul Agrippina, trepidatione principis usa, ministrum operis, Narcissum, incusat cupidinis ac praedarum ; nec ille reticet, impotentiam muliebrem nimiasque spes eius arguens. (Ann., XII, 57, 2)

« Aussitôt Agrippine, mettant à profit la frayeur du prince, accuse le directeur des travaux, Narcisse, de cupidité et de vol. Et lui, loin de garder le silence, dénonce le caractère emporté de cette femme et son ambition démesurée ».

Dans cette lutte d'influence, Agrippine l'emportera, car même Néron, pourtant favorable à l'affranchi, ne pourra empêcher sa mort, commanditée par sa mère :

Nec minus properato Narcissus, Claudii libertus, de cuius iurgiis aduersus Agrippinam rettuli, aspera custodia et necessitate extrema ad mortem agitur, inuito principe, cuius abditis adhuc uitii per auaritiam ac prodigentiam mire congruebat. (Ann., XIII, 1, 3)

« On n'agit pas avec moins de précipitation à l'égard de Narcisse, affranchi de Claude, dont j'ai rapporté les invectives contre Agrippine : une étroite surveillance et une contrainte rigoureuse le poussent à la mort, en dépit du prince, dont les vices encore cachés trouvaient dans son avidité et sa prodigalité un merveilleux concours ».

⁴⁶ Consulter Grimal 1990, p. 302-310.

⁴⁷ Robin 1973, p. 755, parle d'une « vraie querelle de chiffonniers ».

Par ailleurs, ces luttes d'influence sont souvent avivées par des haines personnelles, créant alors de véritables dissensions dont le haut personnage est la victime. L'empereur Galba au livre I des *Histoires* est surtout victime de la discorde qui règne dans son entourage. Ses conseillers, le consul Titus Vinius, le préfet du prétoire Cornelius Laco et l'affranchi Icelus, qui détiennent le pouvoir véritable, comme nous l'avons mentionné précédemment, sont mûs par leurs intérêts et sentiments personnels plus que par le bien de l'État. C'est ce qui apparaît clairement lors du conseil qui devait choisir le successeur à adopter⁴⁸ :

Hi discordes et rebus minoribus sibi quisque tendentes, circa consilium eligendi successoris in duas factiones scindebantur : Vinius pro M. Othone, Laco atque Icelus consensu non tam unum aliquem fouebant quam alium. (Hist., I, 13, 1)

« Ces hommes, qui ne s'entendaient pas et travaillaient chacun pour soi jusque dans les affaires de moindre importance, se divisaient en deux factions sur la question du choix d'un successeur : Vinius était pour Marcus Othon, Laco et Icelus s'accordaient moins pour soutenir un candidat déterminé qu'un candidat différent ».

Aussi voit-on se former conjointement des alliances entre conseillers pour tenter de briser une influence opposée, jugée néfaste ou trop importante⁴⁹. Sénèque et Burrus, seuls conseillers vertueux aux yeux de Tacite⁵⁰, vont déployer une complémentarité exceptionnelle et une mutuelle entente (*rarum in societate potentiae, concordēs, diuersa arte ex aequo pollebant*). Ils feront en sorte que le prince échappe à l'influence de sa mère, fût-ce au prix de « plaisirs permis » (*uoluptatibus concessis*), afin qu'Agrippine ne puisse satisfaire pleinement la passion du pouvoir qui a été et reste le principal mobile de ses actes (*cunctis malae dominationis cupidinibus flagrans*) :

Ibaturque in caedes, nisi Afranius Burrus et Annaeus Seneca obuiam issent. Hi, rectores imperatoriae iuuentae et, rarum in societate potentiae, concordēs, diuersa arte ex aequo pollebant, Burrus militaribus curis et seueritate morum, Seneca praeceptis eloquentiae et comitate honesta, iuuantes inuicem, quo facilius lubricam principis aetatem, si uirtutem aspernaretur, uoluptatibus concessis retinerent. Certamen utrique unum erat contra ferociam Agrippinae, quae, cunctis malae dominationis cupidinibus flagrans, habebat in partibus Pallantem, quo auctore Claudius nuptiis incestis et adoptione exitiosa semet peruerterat. Sed neque Neroni infra seruos ingenium, et Pallas, tristi adrogantia modum liberti egressus, taedium sui mouerat. (Ann., XIII, 2, 1-2)

« Et l'on allait droit aux meurtres, si Afranius Burrus et Annaeus Sénèque ne s'y étaient opposés. Ces hommes, qui dirigeaient la jeunesse de l'empereur avec un accord exceptionnel dans le partage du pouvoir, exerçaient par des moyens différents une égale influence, Burrus par ses talents militaires et l'austérité de ses moeurs, Sénèque par ses leçons d'éloquence et son aménité de bon aloi, se prêtant un mutuel appui, pour retenir plus facilement la jeunesse trébuchante du prince, s'il repoussait la vertu, au moyen de plaisirs permis. Ils menaient tous deux le même combat contre la violence d'Agrippine, qui, brûlant de toutes les passions d'une domination malfaisante, avait dans son parti Pallas, instigateur du mariage incestueux et de l'adoption funeste par lesquels Claude s'était perdu lui-même. Mais Néron n'était pas un caractère à plier

⁴⁸ C'est la même discorde qui règne lors de l'insurrection : cf. (*Hist.*, 1, 33, 2) : *Repugnantem huic sententiae Vinius Laco minaciter inuasit, stimulante Icelo priuati odii pertinacia in publicum exitium* : « Comme Vinius combattait cet avis, Laco l'assaillit de menaces, stimulé par Icelus, avec l'acharnement d'une haine privée, qui menait l'État à sa perte ». Voir Aubrion 1985, p. 648. Quant à la *controversia* à laquelle se livrent ces personnages, consulter Utard 2002, p. 57-58.

⁴⁹ Sur la notion de schéma actanciel, appliqué aux *Annales* et aux *Histoires*, consulter Galtier 2011, p. 70-83.

⁵⁰ Avec quelques restrictions néanmoins. Sur les portraits de Burrus et de Sénèque, qui ont donné lieu à des interprétations différentes en raison de certaines ambiguïtés, se reporter notamment à Aubrion 1985, p. 480-485. Voir aussi Croisille 1995, p. 2-12, qui fait le point sur la question. On trouvera dans cet article les références bibliographiques nécessaires.

sous des esclaves, et Pallas, qui par son arrogance morose dépassait la condition d'affranchi, s'était rendu odieux ».

L'austérité des moeurs de Burrus (*seueritas morum*) ainsi que l'honnête affabilité de Sénèque (*comitas honesta*), qualité de l'homme de bien, sont opposés à la violence d'Agrippine (*ferocitas*) et à l'arrogance de Pallas (*adrogantia*).

Tacite rejoint ainsi le but qu'il s'est fixé au début des *Annales*, lorsqu'il professait vouloir proclamer les vertus et stigmatiser les vices⁵¹ :

Exequi sententias haud institui nisi insignes per honestum aut notabili dedecore, quod praecipuum munus annalium reor ne uirtutes sileantur utque prauis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit. (Ann., III, 65, 1)

« Je n'ai pas entrepris de rapporter toutes les opinions, mais seulement celles qui se distinguent par leur caractère honorable ou par un insigne avilissement, parce que je pense que la fonction principale de l'histoire est de ne pas passer sous silence les vertus et d'attacher aux paroles et aux actions mauvaises la crainte de l'infamie dans la postérité ».

Profondément attaché aux valeurs du *mos maiorum*, l'historien dénonce et combat les vices qui ruinent la grandeur de Rome. Sa réflexion, d'ordre politique et moral, scrute le passé pour mieux regarder le présent et préparer l'avenir.

C'est pourquoi, l'historien attache autant d'importance un certain nombre de valeurs essentielles, au premier rang desquels se trouve la *Virtus*, ennemie de l'*adulatio*,⁵² qu'il convient de retrouver dans le nouvel ordre qui s'est instauré.

Il semble alors que les infamies, les cruautés et les excès de toutes sortes, décrits à la fois dans les *Histoires* et les *Annales*, font ressortir les mérites de princes plus vertueux, notamment Nerva et Trajan. Rappelons que Tacite a commencé sa carrière de dignitaire de l'Empire sous Vespasien, qu'il l'a poursuivie sous les autres Flaviens, avant d'obtenir le consulat sous Nerva et le proconsulat sous Trajan⁵³. On dit même que Tacite était assez lié avec Trajan. Aussi se montre-il parfois inquiet, parfois méfiant envers Trajan, de même qu'envers Hadrien, sous l'impact du tournant absolutiste qu'avait pris la politique de Trajan en 112 et pendant les années suivantes⁵⁴.

Ainsi, certains rapprochements peuvent être faits. Lorsque Tacite incrimine l'hypocrisie de Tibère et l'orientation autoritaire de la fin de son règne, il vise aussi Trajan. De la même manière, lorsqu'il critique le rôle échu à Mucien, qui, par ses ruses et ses manœuvres, a permis la venue de Vespasien, il stigmatise aussi l'influence exercée à la cour par Licinius Sura, le principal conseiller de Trajan, au début de son règne⁵⁵.

Il apparaît ainsi que la narration de Tacite « garde les caractères d'un discours historique et [qu']elle ne se dénature pas en discours moralisateur (...). Son point de vue est

⁵¹ Cf. également (*Ann.* IV, 33, 2 ; VI, 7, 5).

⁵² Cf. Michel 1966, p. 135 : « Tibère donna l'exemple du mensonge : il ruina ainsi l'oeuvre même qu'il prétendait accomplir et, lui qui désirait mépriser et réprimer la flatterie, parce qu'il mentait lui-même, il créa un peuple d'adulateurs. Jamais Tacite n'a mieux manifesté son génie de moraliste politique que dans le diagnostic qu'il porte sur cette maladie de l'âme romaine et sur l'évolution progressive de cette passion qui livrait toute l'élite d'une cité, par la faute de son prince, aux tromperies, à la lâcheté et à la peur ».

⁵³ Sur la vie et la carrière de Tacite, consulter notamment Grimal 1990, p. 49-100.

⁵⁴ Cizek 1995, p. 218-219 ; Syme 1958.

⁵⁵ Cf. Cizek 1995, p. 224 ; Michel 1966, p. 72-73.

celui d'un 'politologue' plutôt que celui d'un idéologue, et celui d'un patriote éclairé plutôt que celui d'un adversaire du principat»⁵⁶. Aussi les moyens ne peuvent-ils être que politiques : « C'est sur eux que Tacite insiste, parce qu'il est homme d'État et il veut, en bon sénateur, se faire le conseiller du prince, dans la visée de l'*optimus princeps*.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubrion E. (1985), *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz.
- Bernard J.-E. (2000), *Le portrait chez Tite-Live. Essai sur une écriture de l'histoire romaine*, Paris.
- Cizek E. (1991), « La poétique de l'histoire chez Tacite », *Revue des Études Latines*, 69, p. 136-146.
- Cizek E. (1995), *Histoire et historiens à Rome dans l'antiquité*, Lyon.
- Cogitore I. (2011), *Le doux nom de liberté*, Bordeaux.
- Cogitore I. (1991), « La *potentia* chez Tacite : accusation indirecte du Principat », *BAGB*, p. 158-171.
- Courbaud E. (1918), *Les procédés d'art de Tacite dans ses Histoires*, Paris.
- Croisille J.-M. (1995), « Sénèque et Néron », *Vita Latina*, 140, p. 2-12.
- Dangel J. (1994), « Syntaxe et stylistique du discours indirect chez Tacite : une parole rhétorique », in J. Herman (dir.), *Linguistic studies on Latin*, Amsterdam-Philadelphia, p. 211-226.
- Dangel J. (1991), « Les structures de la phrase oratoire chez Tacite : étude syntaxique, rythmique et métrique », *ANRW*, II, 33, 4, p. 2454-2538.
- Dangel J. (1988), « Dogmatisme et art du dialogue dans les discours des historiens latins : formes grammaticales et moyens de persuasion », *Revue de Philologie*, 62, 1988, p. 41-67.
- Delpeyroux M.-F. (2007), « La parole du Prince chez Tacite », dans M. Ledentu (dir.), *Parole, Media, Pouvoir dans l'Occident romain. Hommages offerts au Professeur Guy Achard*, Lyon, p. 313-327.
- Devillers O. (2003), *Tacite et les sources des Annales. Enquêtes sur la méthode historique*, Louvain-Paris.
- Ducos M. (2006), « Pouvoir et cruauté dans les *Annales* de Tacite », dans J. Champeaux et M. Chassignet (dir.) *Aere perennius*, Paris, p. 395-415.
- Ducos M. (1977), « La liberté chez Tacite : droits de l'individu ou conduite individuelle ? », *BAGB*, p. 194-217.
- Galtier F. (2011), *L'image tragique de l'Histoire chez Tacite. Etude des schèmes tragiques dans les Histoires et les Annales*, Bruxelles.
- Grimal P. (1990), *Tacite*, Paris.
- Hellegouarc'h J. (1972), *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris.
- Lossau M. J. (1992), « JAMARTIA, JANAGNWRISIS, PERIPETEIA : Tacite sur Tibère », *Revue des Études Latines*, 70, p. 37-42.
- Mambwini Kivuila-Kiaku J. (1997), « Causalité historique et philosophie de l'histoire chez Tacite », *Latomus*, 56, 4, p. 829-846.
- Michel A. (1966), *Tacite et le destin de l'empire*, Paris.

⁵⁶ Aubrion 1985, p. 267-268.

- Milnor K. (2012), « Women and Domesticity », in V.E. Pagán (dir.) *A Companion to Tacitus*, Oxford, p. 458-475.
- Morford M. (1991), « How Tacitus Defined Liberty », *ANRW*, II, 33, 5, p. 3420-3450.
- Robin P. (1973), *L'ironie chez Tacite*, Lille.
- Syme R. (1958), *Tacitus*, Oxford.
- Utard R. (2013), « Quelle parole pour quels personnages dans les livres I et II des *Annales* de Tacite ? », *Vita Latina*, 187-188, p. 222-247.
- Utard R. (2004), *Le discours indirect chez les historiens latins : écriture ou oralité ? Histoire d'un style*, Louvain-Paris.
- Utard R. (2002), « Portraits en parole indirecte dans le livre I des *Histoires* de Tacite », *Vita Latina*, 167, p. 54-65.
- Wuilleumier P. (1949), *Tacite. L'homme et l'œuvre*, Paris.